

Préparer la transmission des exploitations agricoles sur la communauté urbaine Angers Loire Métropole

Restitution de l'opération de repérage transmission menée



Une étude pour évaluer l'ampleur du défi de la transmission

Depuis mars 2023, un état des lieux sur le paysage de la transmission des entreprises a été conduit par l'antenne Angers Confluences de la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire. Cette étude est destinée à repérer les entreprises n'ayant pas de repreneur connu à 7-10 ans de la cessation théorique de l'activité agricole. Les identifier permet de leur proposer un accompagnement adéquat (individuel et/ou collectif) le plus tôt possible.

Cette étude est financée par le fond AITA (Aide à l'Installation et la Transmission Agricole) du ministère de l'Agriculture et de l'alimentation.

Un paysage agricole très diversifié

Le territoire d'Angers Loire Métropole est structuré par la présence d'une grande ville et d'un bassin important de population (303 535 habitants en 2021).

Néanmoins, le territoire a gardé une forte identité agricole puisque la surface agricole représente 49% de la surface du territoire.

De plus, l'agriculture du territoire est particulièrement diversifiée avec 6 productions qui représentent chacune plus de 10% des exploitations agricoles.

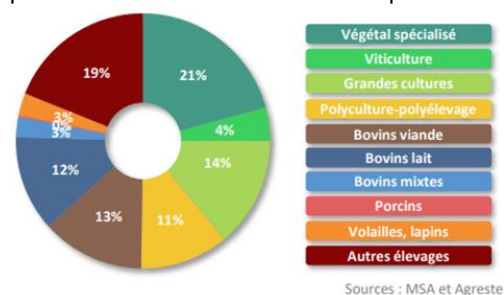


Figure 1 : Répartition des exploitations agricoles par orientation de production principale (2021)

Avec un enjeu fort de transmission

Sur les 580 exploitants agricoles du territoire, un tiers d'entre eux (196) sont âgés de 55 ans et plus. Cela représente 162 exploitations concernées par la transmission et 13 425 ha soit 41% de la surface agricole du territoire.

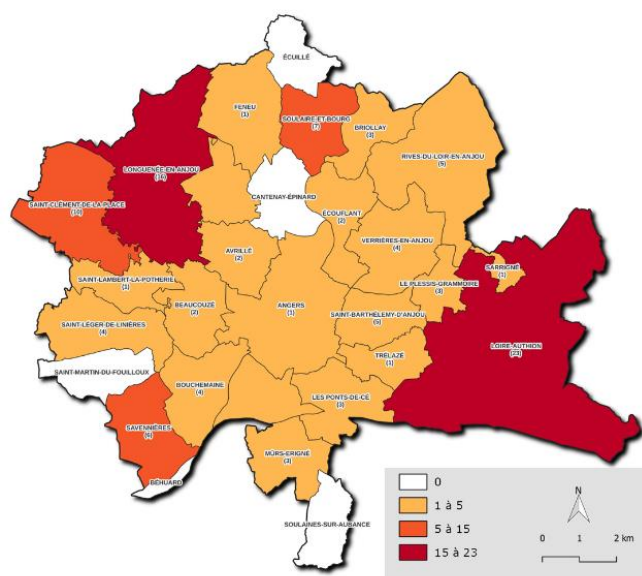


Figure 2 : Nombre de réponses par commune d'Angers Loire Métropole

Un taux de réponse permettant de comprendre les dynamiques de transmission

Sur les 196 personnes identifiées, 124 d'entre elles ont accepté de répondre à l'étude par mail, courrier ou téléphone. Le taux de réponse étant de 66%, il est suffisant pour considérer que cette étude est représentative des réalités du terrain.



En outre, la courbe d'âge des répondants épouse bien la courbe d'âge des exploitants du territoire.

La production laitière et l'organisation en société sont très présentes chez les 55 ans et +

Les orientations principales de productions des répondants sont assez différentes de celles de l'ensemble des exploitations agricoles du territoire. En effet, la production laitière y est sur-représentée, là où les « autres élevages » (équins notamment) y sont moins présents.

Par ailleurs, l'organisation en société représente 80% des exploitations enquêtées contre 20% pour l'exploitation individuelle.

Ces résultats traduisent un phénomène bien connu de déconnexion de l'offre et de la demande. En effet, la majorité des porteurs de projets cherche à s'installer en individuel sur des productions végétales.

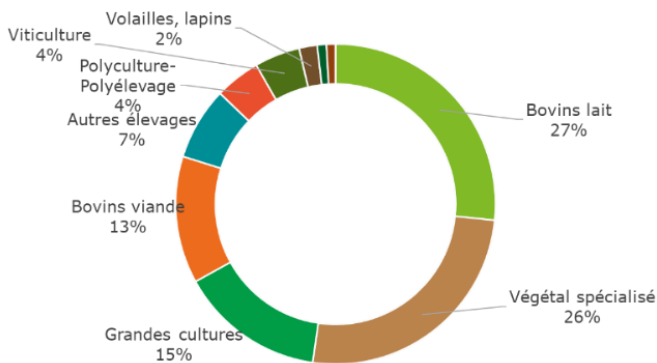


Figure 3 : Les orientations principales de productions des exploitations répondantes

La moitié des cédants ont identifié un repreneur

Il a été demandé aux enquêtés de qualifier leur scénario de transmission. Les différentes réponses possibles étant :

- Agrandissement,
- Continuation de l'activité par des associés,
- En réflexion
- Installation souhaitée (candidat-e non-identifié-e)
- Installation prévue (candidat-e identifié-e)



3 662 ha

C'est la surface exploitée par les répondants « en réflexion », qui n'ont pas identifié de repreneur ou qui céderont leur exploitation pour l'agrandissement.

51% des répondants ont identifié un repreneur ou des associés pour continuer l'activité quand 49% d'entre eux ne sont pas en mesure de garantir la pérennité de l'exploitation.

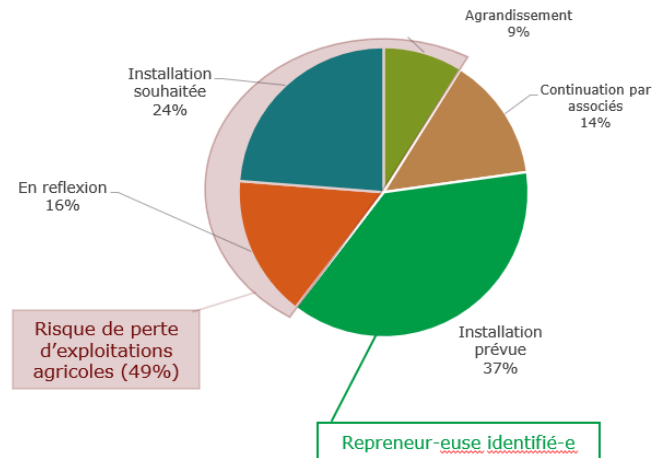


Figure 4 : Scénario de transmission des répondants

Des 55 ans et +, qui anticipent de plus en plus.

La majorité des répondants indécis (se déclarant « en réflexion » ou « installation souhaitée ») ont moins de 60 ans. Les répondants ont une vision plus claire de l'avenir de leur exploitation, l'âge avançant. Cela prouve que les agriculteurs anticipent mieux leur transmission car cette différence liée à l'âge n'était pas aussi claire sur de précédentes études de repérage.



AVIS D'EXPERTS

Nicolas BOUCHEREAU

Conseiller transmission à la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire

« On voit de plus en plus d'agriculteurs et d'agricultrices qui sont prêts à céder dès qu'ils auront trouvé un.e repreneur.e, même s'il reste quelques années avant la retraite. Ils se disent qu'il sera moins compliqué de trouver un travail pour les dernières années qu'un.e repreneur.e. »

Des différences selon les productions

En prenant les quatre productions les plus présentes sur le territoire, on s'aperçoit que les perspectives de transmission ne sont pas toutes les mêmes.

En végétal spécialisé, même si les résultats ressemblent à la distribution toutes productions confondues, ils sont à nuancer car les réalités sont différentes entre les exploitations semencières et horticoles.

En production laitière, la part d'exploitations avec repreneurs identifiés est majoritaire. Sachant que c'est la production la plus touchée par l'enjeu de transmission, il est rassurant d'observer que la reprise est mieux assurée dans cette production.

La situation est inquiétante en viande bovine et grandes cultures, des productions très confrontées à l'incertitude en matière de transmission.



La différence entre l'offre des cédants et la demande des porteurs de projets tend à augmenter.

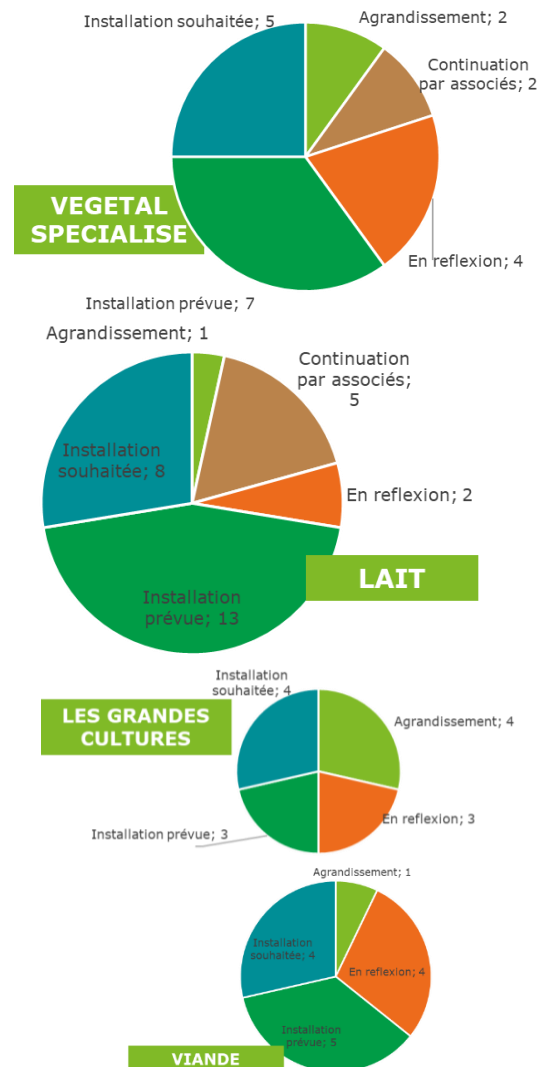


Figure 5: Scenario de transmission en fonction de la production principale



Restitution de l'opération de repérage transmission menée en 2023 sur Angers Loire Métropole.

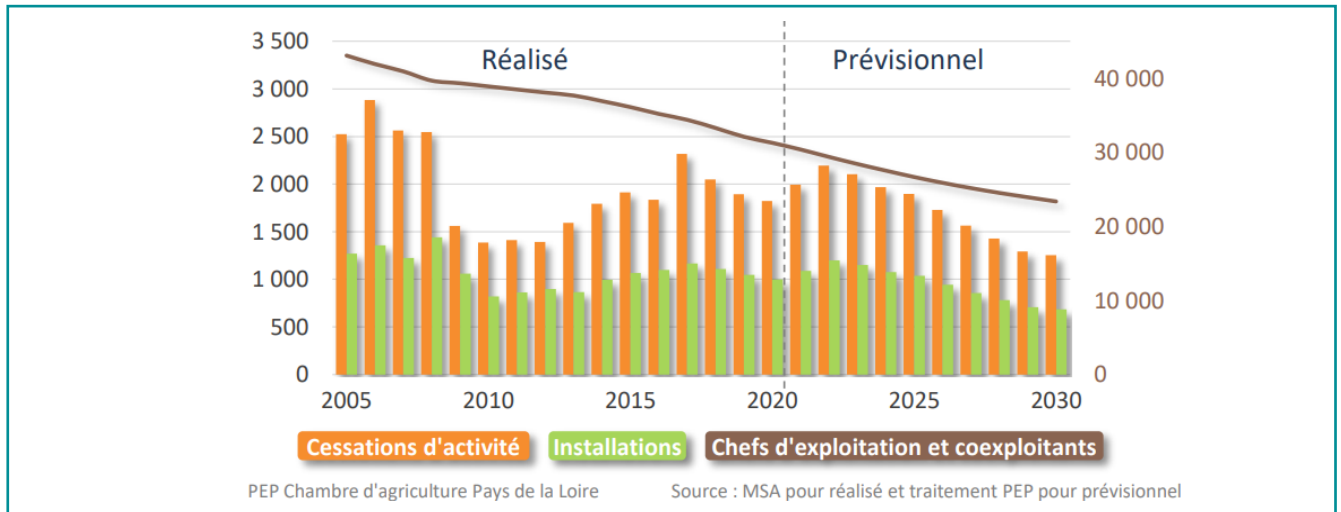


Figure 6 : Cessations d'activité, installations et chefs d'exploitations et coexploitants agricoles en Pays de la Loire

Un territoire attrayant

La question de la transmission ne peut pas être décorrélée de celle de l'installation. Au niveau des Pays de la Loire, pour 2 départs on compte une installation, d'où la baisse rapide du nombre d'exploitants agricoles.

Les territoires capables d'attirer des porteurs de projets bénéficient d'un levier pour endiguer cette diminution. C'est le cas du territoire d'Angers Loire Métropole qui bénéficie de plusieurs attraits.

En premier lieu la proximité de la ville d'Angers permet d'être au cœur d'un bassin d'emploi et donc de faciliter l'accès à l'emploi du/de la conjoint(e) non exploitant(e). Mais c'est également un bassin de consommation qui représente une belle opportunité pour les systèmes pratiquant les circuits-courts et de proximité.

En deuxième lieu, la diversité des productions du territoire permet de répartir les tendances et de limiter

la concurrence entre les exploitations dans la recherche de porteurs de projets.

Enfin, les démarches engagées par les acteurs du territoire notamment dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial ont vocation à faciliter la mise en relation entre cédants et porteurs de projets.

La moitié des répondants ont identifié leur repreneur et il est possible que ces caractéristiques de territoire en soit une explication.

Néanmoins, le territoire connaît également des difficultés singulières comme le difficile accès à l'habitat pour les candidats et pour les cédants laissant l'habitation avec le siège d'exploitation. Et des difficultés partagées avec le reste de la région que sont le pic de cessation d'activité, et la difficile adéquation entre l'offre et la demande.

Sur Angers Loire Métropole, comme sur l'ensemble des Pays de la Loire, le renouvellement des actifs agricoles est un enjeu majeur pour la souveraineté alimentaire mais également pour le dynamisme des territoires ruraux.

Réalisation : Chambre d'agriculture Pays de la Loire - Edition : Février 2024

CONTACT

GALLAND Simon
Conseiller en développement territorial
Territoire Angers Confluences
 simon.galland@pl.chambagr.fr
 06 16 89 34 70



**CHAMBRE
 D'AGRICULTURE**
 PAYS DE LA LOIRE



pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr